



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 25 avril 2013

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : **Monique Van der Straeten**, présidente du Conseil communal,
Walter Vansteenkiste, bourgmestre faisant fonction
Christian Andries, Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Christine Lemmens, échevins
Jan Verhasselt, Herman Vander Voorde, Didier Noltinx, Roger Mertens, Raf De Visscher, Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio (à partir du point 2), Jeannine Sarels, Robert De Lille (à partir du point 2), Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes (à partir du point 2), Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers, Cynthia Kiss (à partir du point 2), Michèle Laemont, Vincent Jonckheere, conseillers
Katrien De Taeye, secrétaire communale.

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par la présidente à 19h30.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du rapport de synthèse du Conseil communal du 28 mars 2013 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Acte de présentation du Bourgmestre : vote de confirmation par le Conseil : Robert De Lille, Roberto Galluccio, Cynthia Kiss et Koen Weemaes intègrent la séance. En séance publique et par vote secret, il est procédé à la présentation du Bourgmestre. Monsieur Walter Vansteenkiste est élu « bourgmestre désigné » par 17 voix pour, 5 contre, 2 abstentions et 1 vote nul.
3. Intercommunale Bruxelloise d'Electricité IBE : représentant dans les organes d'administration et de contrôle (Conseil d'administration). En séance publique et par vote secret, Christian Andries est désigné par 16 voix pour et 9 contre.
4. Intercommunale Bruxelloise du Gaz IBG : représentant dans les organes d'administration et de contrôle (membre du comité du secteur Nord – Conseil d'administration Sibelgas). En séance publique et par vote secret, Marcel Van Langenhove est désigné par 24 voix pour et 1 abstention.
5. Intercommunale Bruxelloise d'Electricité IBE-IBG : représentant au Collège des commissaires (commissaire). En séance publique et par vote secret, Raf De Visscher obtient 18 voix pour. Jeannine Sarels obtient 4 voix pour, 1 contre, 1 abstention et 1 vote nul. Raf De Visscher est désigné comme représentant.

6. ASBL Pro-Humanitate – Désignation des membres – Assemblée générale. En séance publique et par vote secret, les membres suivants sont élus :
 Roberto Galluccio par 18 voix pour et 2 abstentions
 Michèle Laemont par 19 voix pour et 2 abstentions
 Didier Noltinx par 20 voix pour et 2 abstentions
 Bernard Carpriau par 19 voix pour, 1 contre et 2 abstentions
 Thierry Mombeek par 18 voix pour, 1 contre et 3 abstentions
 Robert De Lille par 22 voix pour et 2 abstentions
 Monique Froment par 20 voix pour, 1 contre et 1 abstention
 Monique Van der Straeten par 22 voix pour, 1 contre et 1 abstention
 Herman Vander Voorde par 22 voix pour, 1 contre et 1 abstention
 Koen Weemaes par 21 voix pour, 1 contre et 1 abstention
 Jan Verhasselt par 19 voix pour, 1 contre et 1 abstention
 Raf De Visscher par 21 voix pour, 1 contre et 1 abstention
 Roger Mertens obtient 12 voix pour, 1 contre et 2 abstentions et n'est pas élu.
7. Création et constitution de la Commission consultative de l'urbanisme et de l'environnement. En séance publique et par vote secret, Robert De Lille est désigné comme président par 24 voix pour et 1 contre.
8. Création et constitution de la Commission consultative du patrimoine et de la mobilité. En séance publique et par vote secret, Jan Verhasselt est désigné comme président par 19 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.
9. Création et constitution de la Commission consultative de coopération intra et intercommunale. En séance publique et par vote secret, Wies Herpol est désigné comme président par 19 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.
10. Prise en connaissance de l'approbation du compte 2011 : il en est pris connaissance.
11. Approbation du compte annuel de la Fabrique d'Eglise Saint-Englebert : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé par 22 voix pour et 3 contre (Didier Noltinx, Roberto Galluccio, Robert De Lille).
12. Réparation et ensemencement du terrain de football – complexe sportif stade M. Van Langenhove – Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Cynthia Kiss).
13. Achat de 200 éclairages d'urgence pour différents bâtiments communaux : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
14. Modification du règlement de roulage complémentaire : priorité Rue J. Bruyndonckx à hauteur de la Rue H. Verriest : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
15. Commission communale et intercommunale de pilotage – création et approbation du règlement d'ordre intérieur : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
16. I.W.V.B. : modification des statuts : approbation : le conseiller Goeman commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
17. Création du Conseil du sport : l'échevin Van Langenhove commente ce point. Sur proposition du conseiller De Visscher, un amendement est introduit en vue de placer la composition avant les conditions. Cet amendement est approuvé À L'UNANIMITÉ. Le point dans son ensemble est approuvé À L'UNANIMITÉ.
18. Règlement de rétribution pour l'utilisation des infrastructures sportives communales : le bourgmestre Vansteenkiste commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.

19. Règlement pour l'accueil d'enfants pendant les vacances scolaires juillet-août 2013 : l'échevine Lemmens commente ce point.
Sur proposition de Veerle Haemers, Raf De Visscher et Koen Weemaes, 9 amendements sont introduits. Ces amendements sont approuvés À L'UNANIMITÉ.
Le règlement dans son ensemble est approuvé À L'UNANIMITÉ.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Conseiller Herpol

Demande si davantage d'informations sont déjà disponibles concernant les conséquences pour la commune de Wemmel du plan de mobilité de Bruxelles.

Le bourgmestre Vansteenkiste répond qu'il a d'ici peu un lunch de travail avec le bourgmestre de Bruxelles et le bourgmestre de Grimbergen.

L'échevin Carpriau répond qu'il a déjà eu une concertation avec Els Ampe, l'échevine de la mobilité de Bruxelles, en présence de la commune de Grimbergen et des fonctionnaires compétents. Il affirme que la concertation se déroule de manière constructive.

La province s'imisce également dans cette problématique par le truchement de Tom Dehaene. Une concertation avec Tom Dehaene sera organisée à Grimbergen le 3/5. La commune de Wemmel y participera.

La concertation a trait au stationnement des véhicules, mais aussi des camions. Bruxelles envisage une autre solution que le parking C, mais rien n'a encore été décidé.

Il est important que la concertation soit constructive et que Bruxelles reconnaisse les conséquences de son plan de mobilité pour les communes environnantes.

Conseiller Jonckheere

Se demande si l'on ne pourrait pas prendre des mesures contre le trafic dense en provenance de Laeken, plus précisément les véhicules qui viennent de Laeken et se dirigent vers Wemmel, à hauteur du pont.

L'échevin Carpriau déclare que ce point a également été abordé avec Els Ampe. Des alternatives sont envisagées, notamment par l'Avenue des Magnolias, la réduction de moitié de la berme centrale sur l'Avenue Houba De Strooper (pont du R0), ... Les services compétents analysent le problème.

Les bretelles d'accès et de sortie sont cependant également la propriété de la Région flamande, de sorte que la concertation avec ces instances est requise également.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 31 mai 2013.

Wemmel, le 2 mai 2013

Par ordonnance :
La Secrétaire
(s) K. DE TAEYE

La Présidente
(s) M. VAN DER STRAETEN